UNE FONDATION SUR LA CONVERSATION : S'APPUYER SUR LE RÔLE DU DIALOGUE AU MUSÉE CANADIEN POUR LES DROITS DE LA PERSONNE

STUART MURRAY a été nommé le premier Président-directeur général du nouveau Musée canadien des droits de la personne, le cinquième musée national et le premier musée situé hors de la région de la Capital nationale, en septembre 2009. M. Murray agi comme président et chef de la direction de la Fondation pour la recherche et l'Hôpital St-Boniface depuis 2006. Il est devenu chef du Parti conservateur du Manitoba en 2000 et a quitté ce poste en 2006. Il a précédemment travaillé avec le premier ministre du Canada, de 1985-1989, a été directeur des communications et des activités de financement pour la Canadian Opera Company et a agi comme directeur de tournée du groupe rock Blood, Sweat & Tears. Stuart a également été très actif au sein de la communauté. À titre de président bénévole des championnats mondiaux de hockey junior de Winnipeg en 1999. Lui et son équipe avaient alors organisé le tournoi de plus mémorable des 20 ans d'existence de cette activité. Il a de plus été co-président manitobain de la campagne « Sustaining Applause Campaign » du Royal Winnipeg Ballet (RWB) ayant recueilli plus de 10 millions de dollars de contributions. Il a reçu la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II en 2012 pour ses contributions à la ville de Winnipeg et au Manitoba.

RÉSUMÉ

Que voient les Canadiens lorsqu'on leur demande d'examiner leur pays à travers le prisme des droits de la personne ? Est-ce que notre sens de l'identité nationale change ? Y a-t-il un changement dans nos aspirations communes pour le Canada, dans les obligations du Canada dans le monde, ou dans notre responsabilité en tant que Canadiens les uns envers les autres ? De 2008 à 2012, le Musée canadien pour les droits de la personne a invité les citoyens de toutes les régions du Canada à une discussion nationale sans précédent, encadrée de façon à évaluer les forces de notre nation, les lacunes et les défis futurs dans une perspective de droits de la personne. Le résultat a été, comme on pouvait s'y attendre, une trame complexe d'histoires, d'idées et d'observations, ponctuée par des récits souvent très personnels sur les défis concomitants d'endurer et de surmonter les obstacles aux droits que beaucoup d'entre nous tiennent pour acquis. Cet exercice national a permis de souligner les réussites en droits de la personne en accord avec ce que beaucoup ont jugé étaient les idéaux canadiens d'inclusion, d'égalité et d'équité, comme le droit récemment acquis de se marier pour les couples de même sexe. Elle a également permis de souligner les obstacles persistants encore profondément ancrés auxquels de nombreux citoyens canadiens font face ; la pauvreté invétérée et les lacunes associées à la santé et à l'éducation endurées par de nombreux Canadiens d'origine autochtone est un exemple fréquemment cité. La consultation nationale du Musée a produit un riche portrait des attentes des Canadiens pour un musée national des droits de la personne, leurs points de vue sur la façon dont le Musée pourrait mieux servir le Canada, et surtout, comment le Musée pourrait mieux permettre à ses visiteurs d'identifier et de dissoudre les obstacles qui continuent d'entraver les droits et les possibilités de beaucoup, tant au Canada qu'à l'étranger. Ce texte explore la valeur intrinsèque d'une discussion pancanadienne sur les droits de la personne pour favoriser un idéal commun national, le rôle essentiel de la conversation et du dialogue pour donner forme aux galeries, expositions et programmes du Musée canadien pour les droits de la personne, et le rôle unique du dialogue pour permettre au Musée de s'acquitter de son mandat public d'inspirer ses visiteurs afin de faire progresser les droits de tous.

Il y a quatre décennies, T.H.B. Symons a offert au Canada un point de repère générationnel ; un plan destiné à améliorer la façon dont le pays apprend sur lui-même, sur la portée de son caractère et sur l'étendue de ses ambitions.

Les lieux d'enseignement supérieur du Canada étaient les bénéficiaires visés et les plus immédiats de l'enquête de Symons. Son évaluation de « l'état de l'enseignement et de la recherche dans les études relatives au Canada » visait à aiguiser les outils avec lesquels on enseigne, on réfléchit et on argumente au sujet de notre nation au sein de nos institutions universitaires.

Pourtant, selon moi le plus grand héritage de la contribution remarquable de Symons au Canada n'est pas encore pleinement connu, parce que son effort pancanadien du début et du milieu des années 1970 continue de porter fruit, et ce bien au-delà des limites des collèges et universités du Canada.

En tant que directeur général du Musée canadien des droits de la personne (MCDP), je vois certaines acceptions de cette contribution à tous les jours. Notre musée emploie un petit nombre d'employés, et son siège social est à Winnipeg, au Manitoba. Et pourtant, nous avons au sein de notre jeune et petit groupe d'employés pas moins de trois diplômés de l'Université Trent, une institution petite-mais-vénérable, synonyme d'études canadiennes, dont Symons a été le président fondateur et y a inculqué tant de curiosité persistante à trouver et à déterrer l'engrenage énigmatique qui définit ce pays.

Cette passion prononcée pour le Canada – ses idiosyncrasies, ses contradictions, ses promesses – est nécessaire pour relever le défi considérable et parfois redoutable de construire et de créer un musée chargé de démêler un fil central dans l'histoire de l'évolution démocratique de ce pays, et de donner aux Canadiennes et aux Canadiens les outils pour écrire les prochains chapitres.

Au MCDP, nous sommes privilégiés de compter parmi nous des diplômés accomplis provenant de nombreuses universités réputées du Canada, certains de l'université de Symons, mais tous liés par un intérêt profond pour les succès et les trébuchages qui ont fini par définir ce pays. La mesure complète de l'héritage de Symons se concentre sans doute sur la longue portée du débat engendré par son enquête et ses nombreuses recommandations, lesquelles ont eu un grand impact sur la façon dont tant de nos universités approchent l'enseignement et l'étude du Canada, et sur les diplômés de ces institutions désormais engagés à leur tour dans de grandes initiatives comme le Musée canadien pour les droits de la personne.

En effet, comme nous en discuterons dans les prochaines lignes, il y a des échos de Symons inhérents à la fois dans la création et dans l'objectif ultime du Musée canadien pour les droits de la personne. Symons était l'architecte en chef d'un débat national sur le Canada à travers le prisme de l'enseignement et de la recherche. De 2008 à 2012, le MCDP a lui-même animé un débat national, engageant quelque 3500 Canadiens de toutes les régions du pays pour solliciter leurs perspectives sur le Canada à travers le prisme des droits de la personne. C'est mon sincère espoir que, comme cela a été le cas pour Symons et son enquête, la valeur de l'exercice national au sujet de notre musée continuera à se révéler sur plusieurs décennies. Mais déjà aujourd'hui, l'exercice a servi à établir une infrastructure sur laquelle construire, pour la première fois, un musée unique au Canada entièrement dédié à la cause des droits de la personne. Cette « fondation sur la conversation » définit le caractère même du Musée canadien des droits de la personne. Elle est la somme des qualités qui donnent au musée sa 'canadianicité' distincte, elle informe le mécanisme par lequel nous développons et planifions nos expositions au musée, et elle est l'âme des apprentissages et des programmes publics que l'on offre ; elle est aussi essentielle au mandat de notre musée que le sont les artéfacts.

Il existe des différences importantes et la plus notable d'entre elles est le changement radical dans le paysage des communications depuis l'enquête de Symons. Alors qu'il n'existe toujours pas de substitut parfait pour l'humanité inhérente dans la communication en face-à-face, la technologie nous a incontestablement rapprochés. À tout le moins, elle nous donne la chance d'étendre la possibilité d'un dialogue à plus d'endroits, à communiquer plus souvent, et à mieux négocier la logistique d'orchestrer une conversation nationale dans un pays souvent mis à défi de gérer son « trop plein de géographie ».

Pourtant, la conversation est une conversation. Les sous-produits du dialogue n'ont pas changé. Quand nous parlons les uns avec les autres, nous générons une perspective plus profonde, une tolérance pour les idées

différentes, et, bien que pas toujours, et pas toujours tout à la fois, le respect, l'acceptation et la compréhension. Ces « dividendes du dialogue » sont les précurseurs à l'avancement des droits de la personne, et c'est pour cette raison que le dialogue est à la fois l'objectif et le repère pour pratiquement tous les aspects de notre travail.

Dans le cadre de la création d'un musée national des droits de la personne, que produit cette approche axée sur le dialogue ? Quelles en sont les implications pour le Canada en tant que nation, ou pour nous-mêmes en tant que Canadiens ? Plus important encore, qu'est-ce que cela signifie pour le mandat du musée, qui n'est pas simplement de favoriser les possibilités d'examiner les questions de droits, mais d'encourager un véritable changement dans la vie des autres en faisant avancer la cause des droits de la personne, tant au pays qu'à l'étranger ?

IL EXISTE PLUSIEURS RÉPONSES

Tout d'abord, autant que les résultats de l'enquête Symons nous ont permis de mieux nous connaître nous-mêmes, l'exercice national de participation du public du MCDP a servi à ajouter une nouvelle texture et du détail au portrait national. Pourtant, notre travail s'est également avéré être un travail d'excavation et, nous l'espérons, deviendra au fil du temps un travail de libération des histoires au cœur de l'évolution de notre pays, histoires qui ont néanmoins été cachées ou longtemps nichées dans les recoins les plus sombres de notre passé. Parmi les exemples les plus marquants est le récit, longtemps étouffé, des pensionnats indiens du Canada, les répercussions intergénérationnelles desquels continuent de façonner la vie des Premières Nations et l'histoire plus large de notre nation d'une manière incalculable. L'Holodomor a été lui aussi identifié comme un échec grave qui transformé beaucoup de Canadiens, surtout ceux d'origine ukrainienne qui sont venus au Canada pour y construire une nouvelle vie et ont assumé la tâche d'aider à renforcer les débuts du Canada contemporain. Des histoires « oubliées » de résilience et de triomphe, comme celle de Viola Desmond de la Nouvelle-Écosse, dont le refus de céder un siège désigné pour les Blancs était antérieur, d'une entière décennie, à l'acte de courage de Rosa Parks, ont été citées comme des exemples de lacunes flagrantes dans la compréhension de la nation elle-même. On nous a rappelé aussi que, mis à part les pièces manquantes dans l'histoire des échecs historiques du Canada pour protéger les droits de ses propres citoyens, également absents de la conscience nationale ont été des moments plus fiers qui ont marqué les contributions considérables du Canada au monde dans le domaine des droits de la personne. John Peters Humphrey, on nous a rappelé, est loin d'être un nom connu dans ce pays ou dans tout autre, mais il était le Canadien qui a rédigé le projet inaugural de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU.

Cette conversation nationale a révélé beaucoup sur la façon dont nous percevons notre pays en tant que Canadiens. Elle nous a permis de prendre connaissance des lacunes et des exclusions qui étaient plus évidentes pour d'autres, et finira selon moi par permettre l'émergence d'une image beaucoup plus complète du Canada, ce qui contribuera à une perspective beaucoup plus détaillée – et plus claire au bout du compte – de qui et ce que nous sommes en tant que nation. Nous avons vu et étudié l'image en mode analogique, laissez-nous maintenant visualiser en haute définition.

Ce dialogue sans précédent a également servi à identifier les attentes des Canadiens pour un musée national consacré à la cause des droits de la personne. Nous avons entendu à maintes reprises que le MCDP avait l'obligation d'aider à combler les chapitres manquants de l'histoire du Canada. L'histoire continue de prouver que trop de pays refusent toujours de reconnaître et d'affronter leurs faiblesses humaines. Certes, le Canada n'est pas sans défaut pour ce qui est des droits de la personne. Loin de là. Pourtant, nos consultations auprès des Canadiens ont mis en évidence une croyance souvent partagée qu'une volonté de faire face et d'apprendre des erreurs passées est également une source de fierté ; une différence qu'un grand nombre de personnes croit être intrinsèquement canadienne. Ce qui a le plus de conséquence pour le mandat du musée, c'est que les Canadiens étaient aussi francs au sujet de ce qu'ils ne veulent pas que leur musée des droits de la personne devienne. Les Canadiens ont articulé le plus clairement la responsabilité du musée de livrer un portrait étoffé, inébranlable des réalisations et des atrocités du Canada. Mais il n'y avait pas d'appétit public pour un musée de droits de la personne de 160,000 pieds carrés entièrement dédié au passé. La plus grande partie du travail du musée, on nous a dit, est d'investir dans l'avenir, d'aider les Canadiens à envisager et à construire le genre de Canada qui reflète pleinement les grands idéaux partagés par les Canadiens.

Une approche inclusive et non hiérarchique au dialogue a aussi été adoptée par le musée comme outil de recherche formel, ce qui reflète les valeurs du Musée canadien pour les droits de la personne, mais est aussi essentielle pour préserver « l'humanité » des histoires qui ont été confiées au MCDP. La recherche fondée sur un dialogue ouvert est au cœur de l'engagement du musée de décoloniser l'exercice de collecte, mais elle permet aussi une illustration beaucoup plus riche des histoires qui composent l'évolution des droits de la personne au Canada. Un principe fondamental de l'effort de recherche du musée implique notre projet d'histoire orale, qui ne sera pas seulement un trésor inépuisable de matériau de base pour les futurs chercheurs, mais est aussi indispensable à notre programmation et à nos expositions. Bien que bon nombre des personnes interrogées pour le projet d'histoire orale du musée ont été ainsi identifiées en raison de leurs contributions à des questions distinctes dans le cadre plus large des droits, il n'est jamais notre pratique d'ouvrir une entrevue avec des questions spécifiques sur les droits des personnes handicapées, ou les droits des femmes, ou les droits de personnes de même sexe. Au lieu de cela, nous commençons le processus dans les termes les plus larges possibles – nous prenons une histoire de vie. Ces histoires de vie servent invariablement à découvrir une vérité persistante : que les questions de droits sont souvent étroitement liées et interdépendantes, même au sein de la vie d'une personne. La remarquable histoire de Chris Morrissey de la Colombie-Britannique est un exemple distinct. Elle est le plus souvent célébrée pour son travail historique autour des droits d'immigration pour les personnes de même sexe et son travail en faveur des réfugiés gais et lesbiennes qui fuient la persécution dans d'autres pays. Mais il s'agit d'une femme de 70 ans qui a contribué toute une vie à la défense des droits de la personne. Seulement grâce à la capture littérale de l'histoire de sa vie, avons-nous pu aussi obtenir un aperçu profond de ce qu'était d'avoir grandi comme personne homosexuelle au milieu du XX^{e} siècle dans le Canada rural, de sa vie comme religieuse, de sa relation amoureuse avec sa partenaire qui était aussi religieuse, et comment la confluence de ces expériences a été entièrement fondamentale pour son travail auprès des réfugiés pour lequel elle est plus largement reconnue. Ce n'est là qu'un petit exemple parmi d'autres qui illustre le fait que les gens ne sont pas le produit d'un seul événement ou d'une expérience, mais sont plutôt transformés par une multitude de facteurs au cours de leur vie. L'approche du cycle de vie du musée nous permet une compréhension beaucoup plus complète de nos participants, souligne leur humanité essentielle et leur complexité, et permet finalement de construire une collection beaucoup plus riche de valeur profonde nationale et internationale.

Accepter le dialogue comme élément central dans la création du MCDP est également au centre de nos efforts visant à offrir une expérience immersive et participative impliquant une révision fondamentale de la visite d'un musée traditionnel. Cet effort commence avec le développement d'une exposition conceptuelle – par exemple, un conseil consultatif pancanadien composé de défenseurs des handicapés qui nous permet d'assurer la conception universelle. La possibilité d'une pleine participation est intégrée dans nos expositions via un processus inclusif, de bas en haut, plutôt que d'être simplement ajoutée plus tard. Le résultat de cette approche est un musée qui établit de nouvelles normes canadiennes et internationales en matière d'accessibilité universelle. Il s'agit d'une contribution au monde magnifique et fière au nom du Canada, et elle aurait été totalement impossible en l'absence de l'approche du musée axée sur le dialogue. Mais ceci va plus loin, car la plupart des expositions reflètent cet esprit de dialogue. Elles sont plus interactives et plus sensibles, tant aux actions du visiteur qui interagit avec l'exposition dans certaines parties du musée, tant aux actions et aux comportements des autres individus. L'exposition encourage ainsi la contemplation, pas simplement de sujets et de choses, mais sur la façon dont nos pensées et nos actions affectent et influencent d'autres personnes, et comment ces personnes à leur tour nous influencent. Implicites dans l'expérience du musée sont toutes les caractéristiques d'une grande conversation.

De la plus haute importance, cependant, est le mandat et la responsabilité du musée de créer les outils, les mécanismes et la motivation pour stimuler un nouveau dialogue, de permettre aux Canadiens d'avoir leurs propres discussions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du musée, pour alimenter un récit largement inclusif sur l'avenir de notre pays, où tout le monde peut contribuer à créer une culture des droits de la personne.

Dans une certaine mesure, nous pouvons tirer parti des outils existants et des nouveaux : les médias sociaux sont à la fois une force puissante dans la dissolution des barrières aux droits de la personne et familiers à une nouvelle génération de leaders canadiens. Mais nous

pouvons aussi travailler avec des groupes d'enseignants comme la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants afin d'ouvrir un dialogue interprovincial sur la meilleure façon d'intégrer les droits de la personne dans les programmes d'apprentissage pour stimuler un nouveau dialogue dans nos écoles. Nous pouvons exploiter la technologie pour amener la conversation qui se passe à l'intérieur du musée à d'autres villes et même dans d'autres pays. Et nous pouvons alors offrir aux participants du musée, peu importe qui et où ils sont, un encouragement et les moyens de rapporter ensuite les fruits de cette discussion au musée, créant ainsi une boucle de rétroaction qui continuera à prendre de nouvelles formes, offrant ainsi un aperçu en temps réel de l'évolution du portrait de notre nation, une lecture de température donnant un aperçu de la teneur et du ton de la discussion sur les questions de droits au fil du temps, et à son tour une évolution du sens de l'endroit où nous sommes et de celui où nous allons.

Alors que nous réfléchissons à l'impact énorme du rapport Symons pour nous aider à mieux nous connaître, le MCDP à son tour, s'engage à préserver et à alimenter cette même quête de compréhension et de découverte civiques, et de continuer à rendre la conversation nationale de plus en plus représentative, inclusive et éclairante.

Le Musée canadien des droits de la personne est la promesse que le processus d'enquête nationale continuera à perpétuité. Et nous allons inspirer nos concitoyens à poser des questions qui, même lorsque nous nous rappellerons de la fondation du MCDP quarante, cinquante ou soixante ans passés, resteront tout aussi fraîches, puissantes et pertinentes qu'aujourd'hui.

En tant que Canadiens, que pouvons-nous contribuer ? En tant que grande nation, quel genre de pays voulons-nous que le Canada soit ?